

Rotengle

(*Scardinius erythrophthalmus*)

Le rotengle est un poisson envahissant originaire d'Europe et qu'on a découvert en des endroits dispersés dans la région des Grands Lacs inférieurs. Ce poisson de la famille des ménés a été introduit aux États-Unis au début des années 1990, probablement par l'entremise du commerce des appâts.



Photo : Dan Andrews

On trouve souvent le rotengle dans des eaux stagnantes ou à débit lent où pousse une épaisse végétation. L'espèce peut s'adapter à une vaste gamme d'habitats d'eau douce et elle peut tolérer l'eau de pauvre qualité. Les rotengles adultes se nourrissent de plantes aquatiques et d'insectes, alors que les jeunes consomment des algues et de petits invertébrés comme des escargots, des insectes et des vers.

Aire de répartition

Le rotengle a été découvert en Ontario pour la première fois dans les années 1990 dans le fleuve Saint-Laurent. Depuis, le poisson a été observé dans quelques endroits dispersés du Saint-Laurent. En 1997, on a observé le rotengle dans l'ouest du lac Ontario et l'est du lac Érié. Le rotengle a aussi été introduit à l'extérieur de son aire de répartition indigène dans plus de 20 États américains.

Les répercussions du rotengle

Une recherche plus poussée est nécessaire pour déterminer les répercussions du rotengle sur les espèces indigènes de l'Amérique du Nord. Cependant, les scientifiques sont préoccupés par les effets à long terme des habitudes de reproduction et du régime alimentaire du rotengle.

- Le rotengle est en mesure de se reproduire avec le méné jaune indigène, un important poisson-appât. Les descendants sont des hybrides, ce qui pourrait créer une perte en matière

de diversité génétique chez la population des ménés jaunes.

- Les jeunes rotengles font concurrence aux espèces indigènes en ce qui concerne l'habitat et la nourriture, comme les algues et les petits invertébrés.
- Les rotengles adultes peuvent consommer de grandes quantités de plantes aquatiques riveraines, ce qui peut dégrader l'habitat de frai et d'alevinage des poissons indigènes comme le grand brochet, le maskinongé et la perchaude.

Afin d'empêcher cet envahisseur indésirable d'élargir son aire de répartition en Ontario, la province interdit la possession et la vente de rotengles vivants et d'autres espèces de poissons envahissants.



Photo : Jamie Antoine



Le rotengle est un méné à corps épais.

Photo : Dan Andrews

Comment identifier le rotengle

- Le rotengle est un grand méné à corps épais, avec une petite bouche incurvée vers le haut.
- Les rotengles adultes mesurent de 10 à 25 cm de longueur. Le plus grand rotengle trouvé en Ontario mesurait 38,5 cm.

- Le rotengle adulte ressemble au méné jaune indigène, avec de légères différences.

Consultez le tableau ci-dessous pour savoir si vous êtes en possession d'un rotengle ou d'un méné jaune.

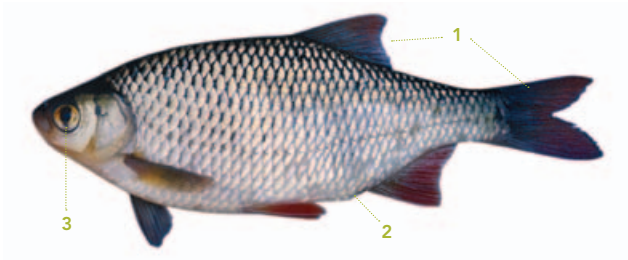


Photo : John Lyons, Wisconsin Department of Natural Resources

Rotengle (*Scardinius erythrophthalmus*)

- 1 Les nageoires sont rouge vif.
- 2 Le ventre est entièrement recouvert d'écailles (quille).
- 3 Les yeux sont rouges ou ont une tache rouge.

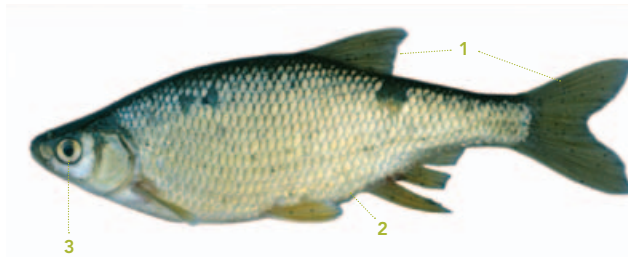


Photo : John Lyons, Wisconsin Department of Natural Resources

Méné jaune (*Notemigonus crysoleucas*)

- 1 Les nageoires sont jaune verdâtre (sauf chez les adultes qui fraient). En période de reproduction, les mâles ont des nageoires orange rouge et une nageoire anale orange bordée de noir.
- 2 Pas d'écailles sur le ventre (quille).
- 3 Les yeux sont jaune-verdâtre.

Ce que vous pouvez faire

- Apprenez comment identifier le rotengle et sachez comment empêcher la propagation de cette espèce indésirable.
- N'achetez ni ne gardez jamais de rotengle vivant. Il est interdit de garder des rotengles vivants ou toute autre espèce de poisson envahissante.
- Ne mettez aucun poisson vivant dans les lacs, les rivières et les ruisseaux de l'Ontario. Retournez ou donnez les poissons d'aquarium non désirés à une animalerie ou à une école de votre région.
- Si vous avez des renseignements, quels qu'ils soient, sur l'importation, la distribution ou la vente illégales du rotengle, signalez-les immédiatement au ministère des Richesses naturelles, en composant sans frais le 1-800-TIPS-MNR (847-7667) en tout temps. Vous pouvez aussi communiquer avec le **bureau du ministère des Richesses naturelles** de votre région pendant les heures de bureau ordinaires. Vous pouvez aussi téléphoner de façon anonyme à Échec au crime (Crime Stoppers) à 1-800-222-TIPS (8477).
- Si vous voyez un rotengle ou toute autre espèce envahissante dans l'environnement naturel, veuillez nous en avvertir en téléphonant à la ligne d'assistance sur les espèces envahissantes au 1-800-563-7711 ou en visitant www.invasivespecies.com.



Photo : Brian Boyle, Musée royal de l'Ontario

Autres ressources :

www.invasivespeciescentre.ca
ontario.ca/especesenvahissantes
www.invasivespecies.com

Pour d'autres renseignements :

Téléphonez à la ligne d'assistance sur les espèces envahissantes au 1-800-563-7711.